

## PROGRAMME DE FORMATION

**THEMATIQUE :** Formation des Membres du CSE pour les entreprises de plus de 300 salariés et de la commission du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

*Cette formation sera adaptée en fonction de la taille de l'entreprise, des caractéristiques de la branche Professionnelle et des accords d'entreprise*

**NIVEAU :** Membres élus ayant exercé un ou plusieurs mandats de CSE

**TYPE D'ACTION :** Action de formation.

**TARIFS :** Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

**DELAI D'ACCEPTATION :** Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

**DUREE :** 5 jours – 35 heures.

**LIEU :** Dans vos locaux.

**PUBLIC :** Cette formation s'adresse principalement aux membres élus depuis un ou plusieurs mandats et aux membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail.

**ACCESSIBILITE HANDICAPE :**

Pour les formations dans nos locaux, l'immeuble est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter.

**EFFECTIF :** de 3 à 10 personnes par session.

**PRE-REQUIS :** Nous transmettre SVP, le recueil d'information complété avec les éléments nécessaires concernant la société, les documents comme le protocole pré-électoral, Le n° de votre convention collective, le règlement intérieur du CSE (s'il existe), les accords de branche concernant la Santé, Sécurité au Travail, le DUEVRP ou tout document spécifique à votre organisation.

**INTERVENANTS :** Formateur en législation sociale et Prévention-Santé-Sécurité.

**OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION :**

L'objectif général est de permettre aux membres de la commission du CSE d'avoir les connaissances nécessaires dans le cadre des missions dévolues en matière de santé sécurité et conditions de travail, en assumant pleinement leurs rôles dans le cadre du CSE, en étant force de proposition auprès de l'entreprise et des salariés.

**CONTENU DE LA FORMATION :**

Le programme sera plus spécialisé et adapté aux demandes particulières des stagiaires. Il faudra également tenir compte des changements technologiques et d'organisation affectant l'entreprise, l'établissement ou la branche d'activité.

## **LES PRINCIPAUX THEMES PROPOSES :**

### **1ère JOURNEE :**

**Objectifs : Les rôles, missions, fonctionnement et moyens du CSE**

#### **Partie I : Le fonctionnement de l'instance du CSE**

**Matin :**

##### **Le fonctionnement de l'instance**

- Composition de l'instance
- Statut des membres
- Les attributions et rôles du CSE
- La CSSCT
- Les réunions, ordre du jour et PV du CSE
- Organisation interne du CSE
- Obligation de secret et de discrétion
- Les pouvoirs de l'inspection du travail

**Après-midi**

- Les heures de délégation
- Recours à des experts
- Le délit d'entrave
- Droit d'alerte / Droit de retrait

**Conclusion de la première journée : Débriefing, restitution – Synthèse des tâches à réaliser.**

### **2ème JOURNEE :**

**Objectifs : Les enjeux de la prévention et les outils à disposition afin d'être force de propositions en santé et sécurité au travail.**

#### **Partie II : Prévention des risques au travail**

**Matin :**

##### **Partie 2.1 : La prévention des risques**

- Les différents risques liés au travail
- Prévention des risques psychosociaux
- Les Troubles Musculo Squelettiques (TMS)

**Après-midi**

##### **2.2 : L'analyse des documents et des données concernant la santé sécurité et les conditions de travail**

- La personnalité juridique du CSE ; la responsabilité civile et pénale
- La présomption d'imputabilité
- La sinistralité : AT (arrêts de travail) / MP (Maladies professionnelles)
- DUEvRP (Document unique) – la nouvelle réglementation
- Le PAPRI Pact
- Le référent santé et sécurité
- Identification et sélection des risques : Etude sur une situation réelle de travail dangereuse

**Conclusion de la deuxième journée : Débriefing, Synthèse des connaissances acquises.**

### **3ème JOURNEE :**

**Objectifs : Les enjeux de l'enquête accident, et redéfinir des axes d'amélioration**

#### **Partie III : Enquête en matière de SSCT**

**Matin :**

##### **Enquête AT (Accident du travail) :**

- Le registre des accidents bénins
- L'enquête après accident

- Etude AT entreprise - Méthode enquête AT
- Proposition d'actions d'amélioration - Argumenter les propositions

#### **Après-midi :**

- Cas pratique / jeux de rôle

#### **4<sup>ème</sup> JOURNEE :**

**Objectifs : Comprendre les méthodes afin d'organiser les visites, améliorer les postes de travail et appréhender l'environnement professionnel**

#### **Partie IV : Inspections, visites et environnement professionnel**

##### **Matin :**

##### **L'organisation des inspections (ou visites) du CSE**

- Visite pédagogique de service - Pratique des entretiens avec le personnel
- Identification et sélection des risques : Etude sur une situation réelle de travail dangereuse
- Utilisation des documents SSCT (Santé Sécurité Conditions de Travail)
- Exploitation d'une visite - Proposition d'amélioration du poste de travail

##### **Après-midi :**

##### **L'environnement professionnel : définitions et outils à la disposition du CSE et de la CSSCT**

- La notion de travail, poste de travail, fiche de tâche, charge de travail
- La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- Les entreprises intervenantes et les plans de prévention

**Conclusion de la quatrième journée : Débriefing, Synthèse des connaissances acquises.**

#### **5<sup>ème</sup> JOURNEE :**

**Objectifs : Mettre les membres de la commission CSE, en situation**

#### **Partie V : Cas pratiques**

Journée de formation sur des cas pratiques spécifiques à l'entreprise

**Conclusion de la formation : Débriefing, Synthèse des connaissances acquises. Bilan, QCM**

#### **LES METHODES PEDAGOGIQUES :**

Valoriser les connaissances existantes de chaque participant. Construire sur la dynamique créée par le groupe. En développant le lien social avec des exercices interactifs et des débriefings, les participants optimisent les temps d'échanges et de partages d'expériences.

Les ateliers en sous-groupe, les débats qui sont organisés sur un thème du programme illustrent l'impact de ce choix pédagogique. L'aller-retour « théorie et pratique » est la modalité choisie.

Créer les bons outils pour chaque participant, avec des plans d'actions, des grilles d'analyse, des documentations spécifiques à leur activité, qui permettent d'individualiser la formation et préparer le retour en entreprise. Accompagner l'apprenant après sa formation par mail ou par téléphone. Tous nos stagiaires sont invités à prendre contact avec nous si besoin. (Questions diverses, cas concrets, textes juridiques...). Une synthèse est effectuée à chaque fin de journée et une synthèse générale est effectuée en fin de formation, à l'aide d'un QCM.

#### **LA SANCTION DU STAGE :**

Délivrance d'une attestation de fin de stage et d'un certificat de réalisation.

Un livret édition mémo-forma est remis à chaque apprenant, en fin de stage ainsi que le support du formateur et documents annexes, envoyés par email.

#### **LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :**

##### **Évaluation pédagogique :**

**Avant le stage :** Recueil d'information adressé aux participants pour définir leurs besoins

**Au cours de la formation :** Des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

**Evaluation pédagogique finale :** à l'issue de la formation, chaque stagiaire est soumis à un test final permettant de vérifier les compétences, connaissances et savoir-faire acquis durant le stage.

**Évaluation de satisfaction « à chaud »** : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

**Évaluation de satisfaction « à froid »** : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle.

L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

### **LES MOYENS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES :**

Tous nos intervenants ont leur matériel pédagogique (ordinateur, vidéo projecteur) lorsqu'ils se déplacent.

#### **Sur site :**

- ✓ Une salle de réunion adaptée à la réalisation d'études de cas.
- ✓ Un écran (pour visionner un diaporama)
- ✓ Un paper-board

#### **Dans nos locaux :**

- ✓ Nos locaux sont équipés de manière à assurer le bon déroulement de toute formation.
- ✓ Une machine à café ainsi que du thé sont gracieusement mis à la disposition de nos stagiaires.

